

# Ecole doctorale de géographie de Paris

## *Espaces, Sociétés, Aménagement*

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Faculté des Lettres de Sorbonne Université, Université Paris 7 Denis Diderot

*Directeur : Gilles Palsky (Université de Paris 1)*

*Directeurs adjoints : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université) Claude Grasland (Paris 7 Denis Diderot)*

Compte-Rendu du conseil de l'EDGP  
du 15 mars 2019 à 16h30 en salle 304, Institut de Géographie, 3<sup>e</sup> étage.

Présents : M. Blidon, E. Denis, C. Fournet-Guérin, C. Grasland, F. Guérin-Pace, F. Lavigne, G. Magrin, G. Palsky, Anne Ruas, O. Sevin, L. Simon, C. Zaninetti, A-C Ott, P.Gourdon, F-Hayat et M-A. Molinié.

### 1- Présentation des nouveaux membres du Conseil de l'ED

### 2- Rattachement de nouveaux DR à l'EDGP

Les membres du conseil ont pu consulter les CV de deux candidats HDR, demandant leur rattachement à l'EDGP : Marianne Blidon (Cridup) et Pierre Gautreau (Prodig). Le Conseil vote à bulletins secrets sur ces deux rattachements. Tous deux sont acceptés à l'unanimité des 15 votants

### 3- Organisation des concours d'attribution des contrats doctoraux.

Le point principal de l'ordre du jour est l'organisation des deux concours d'attribution des contrats doctoraux. Le directeur de l'ED donne lecture de la procédure proposée, en soulignant les quelques points qui apportent une modification par rapport à l'an dernier.

Parmi les points modifiés et discutés :

- Introduction, parmi les conditions pour être candidat, de l'exigence d'une mention de M2 égale ou supérieure à "Bien" et d'une note de mémoire égale ou supérieure à 14
- Simplification du dossier demandé, qui ne comprendra plus que des documents en un seul exemplaire
- Nouvelle spécification relative au projet doctoral : au lieu de 15 à 20 pages auparavant, il devra faire à présent 30.000 à 50.000 caractères dactylographiés espaces compris, mais hors bibliographie
- Les dispositions relatives aux candidats extérieurs ne changent pas. Il est toutefois rappelé l'importance de la commission de présélection des candidats
- Le jury doit comprendre des membres extérieurs. Il est demandé aux membres du Conseil de suggérer des noms, afin que nous puissions contacter ces collègues (sont proposés : Henri Desbois, Jean-Fabien Steck, Marianne Morhange, Antoine Beyer). F. Lavigne enverra quelques noms de géographes physiciens. Il est aussi demandé de proposer des collègues de l'INRETS, l'IRD, l'IFSTTAR.
- La longueur du concours d'attribution de Paris 1 est déplorée. G. Magrin regrette que la discussion, l'an passé, ait été très brève, et que le jury n'ait ainsi pas pu s'entendre sur quelques critères préalablement au vote. Il faudrait, note G. Palsky, pour dégager un peu de temps de discussion, auditionner un ou deux candidats de moins. F. Guérin souligne la rupture d'égalité résultant de rapports qui n'ont pas été faits par les rapporteurs désignés. Le Conseil discute de la possibilité d'autoriser les candidats à ne se présenter qu'une seule fois au concours. Cette disposition est écartée, car elle n'introduit pas plus d'égalité entre les candidats, ceux-ci ayant pu être candidat auparavant dans une autre ED. Il est souligné finalement que c'est à la commission de présélection de jouer pleinement son rôle et d'écarter les dossiers les plus faibles.
- Lors de l'audition, il est proposé que si le DR pressenti se trouve dans le jury, il quitte la salle pendant la discussion concernant son candidat, mais puisse rester lors de la présentation orale faite

par son candidat. C. Grasland rappelle qu'il était partisan d'une option plus stricte : tous les membres du labo dont relèverait le candidat doivent quitter la salle. Ceci n'a toutefois pas été retenu lors d'un conseil antérieur. La disposition n'enlevant pas une décision unanime, elle est mise au vote

Option 1 (le DR quitte la salle pendant les 10 mn d'écoute des rapporteurs et 10 mn de prestation de son candidat) 5 voix

Option 2 (le DR peut rester dans la salle lors des 10 mn d'écoute des rapporteurs et 10 mn de prestation de son candidat) 8 voix

Abstentions : 3 voix

- La présence de représentants des doctorants lors des concours n'a pas rencontré d'opposition de la part du service juridique de Sorbonne Université, et plusieurs écoles doctorales acceptent cette présence. Le Conseil en discute et accepte la présence de 2 représentants des doctorants pendant les prestations des candidats. Ils devront rester neutres et silencieux et quitter la salle lorsque s'engagera la discussion finale suivie des votes.

Les dispositions règlementant les concours d'attribution des contrats doctoraux, intégrant les modifications acceptées et votées ci-dessus, sont proposées au vote. Elles sont acceptées à l'unanimité des votants

Ces dispositions sont indiquées en annexe

#### 4- Informations et questions diverses

G. Palsky fait un rapide point d'information sur la suppression du Service des Thèses de Paris 1 et sur les difficultés que cela occasionne pour l'ED. Il envisage une information plus complète lors d'une réunion qui sera organisée pour l'ensemble des DR et doctorants de Paris 1.

C. Grasland rappelle que le transfert des doctorants de Paris 7 devra être réalisé avant le mois de juin 2019 et que Paris 7 cessera d'être représentée au Conseil au 1<sup>er</sup> septembre 2019. La mutualisation de formations doctorales restera toutefois possible

G. Palsky renouvelle l'appel à des propositions d'ateliers pour le parcours doctoral. Il manque en particulier des formations sur les outils, l'anglais scientifique, la réalisation de posters. Les représentants des laboratoires sont invités à solliciter les bonnes volontés au sein de leurs équipes de recherche.

### ANNEXE I : ORGANISATION DES CONCOURS D'ATTRIBUTION DES CONTRATS DOCTORAUX, ECOLE DOCTORALE DE GEOGRAPHIE DE PARIS (SORBONNE-UNIVERSITE ET UNIVERSITE DE PARIS 1)

a) L'EDGP organise deux concours: l'un pour la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et l'autre pour Paris 1

- Date retenue pour le concours de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université: lundi 27 mai 2019 à partir **de 9h, salle 316**, Institut de Géographie

- Date retenue pour le concours Paris 1 : Mardi 2 juillet 2019, à partir de **8h00, salle 402**, Institut de Géographie

b) Conditions pour pouvoir postuler à un CD

- Avoir obtenu un master ou une dispense de master et/ou être inscrit en première année de thèse dans l'année en cours 2018/2019, sans condition d'âge. Il est exigé une mention de Master

# Ecole doctorale de géographie de Paris

## *Espaces, Sociétés, Aménagement*

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Faculté des Lettres de Sorbonne Université, Université Paris 7 Denis Diderot

*Directeur : Gilles Palsky (Université de Paris 1)*

*Directeurs adjoints : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université) Claude Grasland (Paris 7 Denis Diderot)*

égale ou supérieure à la mention "Bien", et une note au mémoire de Master 2 égale ou supérieure à 14.

- Pour le concours de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, les candidats doivent avoir soutenu leur mémoire de Master au plus tard le 23 mai 2019. Pour le concours de l'université de Paris 1, les candidats doivent avoir soutenu leur mémoire au plus tard le 21 juin 2019.

### c) Modalités de candidature

- Concours de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université : dépôt des dossiers au service des doctorats de Sorbonne Université (Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 3ème étage ) au plus tard le 18 avril 2019.

Dépôt du double du dossier en version papier au secrétariat de l'ED (bureau 110, Institut de géographie, 191 rue St Jacques 75005 Paris) au plus tard le 18 avril 2019, 17 h.

Envoi du dossier sous forme numérique, en un seul fichier PDF, à [candice.zaninetti@sorbonne-universite.fr](mailto:candice.zaninetti@sorbonne-universite.fr) ou [candice.zaninetti@univ-paris1.fr](mailto:candice.zaninetti@univ-paris1.fr), au plus tard le 18 avril 2019, 17 h.

Les candidats qui ne disposeraient pas de la totalité de leurs résultats du M2 à cette date sont autorisés à déposer leur dossier de candidature à la Maison de la Recherche, étant entendu que leur candidature ne sera retenue que s'ils ont soutenu leur mémoire avant le 23 mai 2019. Ils devront également avoir remis l'avis détaillé de leur directeur de recherche au secrétariat de l'ED avant cette même date.

- Concours de l'université de Paris 1

Dépôt des dossiers de candidature au secrétariat de l'ED (bureau 110, Institut de géographie, 191 rue St Jacques 75005 Paris) au plus tard le 21 juin 2019, 17 h.

Envoi du dossier sous forme numérique, en un seul fichier PDF, à [candice.zaninetti@sorbonne-universite.fr](mailto:candice.zaninetti@sorbonne-universite.fr) ou [candice.zaninetti@univ-paris1.fr](mailto:candice.zaninetti@univ-paris1.fr), au plus tard le 21 juin 2019, 17 h.

- Le dossier comprend les documents suivants, en un seul exemplaire :

- o L'attestation de réussite au Master et les relevés de notes obtenues en M1 et en M2 ;
- o La lettre d'acceptation du directeur de recherche de l'EDGP pressenti ;
- o La lettre d'acceptation du directeur du laboratoire d'accueil de l'EDGP pressenti ;
- o Un CV précis avec l'adresse postale du candidat (comprenant son adresse email et son téléphone), le tout sur une page ;
- o Un résumé du projet de thèse dactylographié en 2000 caractères, espaces compris ;
- o Le projet de thèse dactylographié de 30.000 à 50.000 caractères, espaces compris, mais hors bibliographie.

### d) Cas particulier des candidats extérieurs

Les candidats extérieurs et les candidats non présentés par le directeur d'un master recherche rattaché à l'EDGP établissent un dossier identique à celui des candidats internes, auquel s'ajoute un exemplaire imprimé de leur mémoire de M2, qui leur est restitué après le concours.

Leur dossier doit être déposé selon les mêmes modalités avant le 18 avril 2019, 17h, pour le concours de la Faculté des lettres de Sorbonne Université, et avant le 17 juin 2019, 17h, pour le concours de l'université de Paris 1.

Leur candidature est présélectionnée par une commission qui se réunira le 9 mai 2019 à 10h, bureau 110 pour le concours de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, et le 19 juin 2019 à 9h30, bureau 110, pour le concours Paris 1, et qui les autorisera éventuellement à concourir.

Cette commission est composée des membres du bureau de l'EDGP et de 4 collègues membres de l'EDGP issus de chacune des universités partenaires, ainsi que de l'ENSA Paris-La-Villette.

Il est rappelé que le concours des contrats doctoraux est assimilé à un concours de la fonction publique, et que la date et l'heure limites de dépôt des dossiers, sous forme papier et sous forme électronique, doivent être impérativement respectées.

e) Concours

- 27 mai 2019, **salle 316, à partir de 9h**, pour le concours de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université
- 2 juillet 2019, **salle 402, à partir de 8h**, pour le concours Paris 1

Il est demandé à chaque candidat de faire un exposé oral de 10 minutes suivi de 10 minutes de questions par les membres du jury.

Les Masters recherche rattachés aux laboratoires de l'EDGP peuvent présenter directement 2 candidats à l'audition.

f) La commission d'attribution des contrats doctoraux

- Elle est composée de représentants des laboratoires et de membres extérieurs et non pas de représentants des Masters.

- Les laboratoires sont représentés proportionnellement à leur nombre de doctorants. La précédente commission était composée sur la base de 1 représentant pour + ou - 13 doctorants. Il est décidé de garder le même ratio étant entendu qu'aucun laboratoire ne doit avoir moins de 2 représentants. Cela donne la répartition suivante (avec entre parenthèses et en italiques le nombre de membres dans la précédente commission et en romains le nombre de doctorants) :

- UMR 8185 ENeC : (4) (56) **4**
- UMR 8504 Géographie-Cités : (5) (69) **5**
- UMR 8586 Prodig : (4) (47) **4**
- UMR 8591 Laboratoire de géographie physique : (2) (16) **2**
- UMR 201 Développement et sociétés : (2) (14) **2**
- UMR 7533 Ladyss : (2) (14) **2**
- EA 134 Cridup : (2) (9) **2**
- EA Eirest : (2) (17) **2**
- AUSSER : (2) (25) **2**
- LAVUE : (2) (8) **2**
- UR 12 Parcours et Territoires : (2) (11) **2**

TOTAL : 29 membres qui doivent tous pouvoir diriger des thèses, donc être HDR

# Ecole doctorale de géographie de Paris

## *Espaces, Sociétés, Aménagement*

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Faculté des Lettres de Sorbonne Université, Université Paris 7 Denis Diderot

*Directeur : Gilles Palsky (Université de Paris 1)*

*Directeurs adjoints : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université) Claude Grasland (Paris 7 Denis Diderot)*

Il est rappelé que les membres du bureau de l'EDGP sont décomptés du nombre de membres du jury dont dispose leur laboratoire d'origine.

Chaque laboratoire doit faire parvenir à la direction de l'EDGP le nom de ses représentants avant le 5 avril 2019 en joignant leur engagement à être présent le 27 mai 2019 pour le concours de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université à partir de 9 h et/ou le 2 juillet 2019 toute la journée ( de 8h à 20h) pour le concours Paris 1.

g) La commission comprendra 5 membres extérieurs qui restent à désigner.

Deux représentants des doctorants pourront assister aux prestations des candidats. N'étant pas membres du jury, ils devront rester neutres et silencieux et quitter la salle lorsque s'engagera la discussion finale suivie des votes.

h) Modalités du vote

- Le classement des candidats est global. Le jury établit une liste unique quel que soit l'établissement d'appartenance du candidat.

- Le vote se fait par rang : le jury vote d'abord pour le candidat jugé le meilleur, puis pour le second etc.

- Premier et deuxième tour de scrutin : la majorité absolue des suffrages est requise ; la majorité relative à partir du troisième tour

- Le ou les directeur(s) de recherche sort(ent) de la salle pendant la discussion concernant le candidat dont il(s) dirige(nt) les travaux, mais pas les autres membres du laboratoire de recherche auquel appartient directeur de recherche et candidat.

## ANNEXE II TABLEAU RECAPITULATIF DES CALENDRIERS

Etablissement	Date limite de soutenance Master	Date limite de dépôt du dossier	Date limite de dépôt candidats extérieurs	Date de la pré-commission	Date du concours	Date retour des candidats classés
Sorbonne Université	23 mai 2019	18 avril 2019, 17 h	18 avril 2019, 17 h	9 mai, 10h	27 mai 2019, 13 h	29 mai 2019
Paris 1	21 juin 2019	21 juin 2019, 17 h	17 juin 2019, 17 h	19 juin, 9h30	2 juillet 2019, 8 h	Non fixé